Novembre
—
Décembre
2023

Pi news

ENSEMBLE POUR LE BIEN-ÊTRE DES INTÉRIMAIRES

La nouvelle année 2024 s'approche… que nous réserve l'avenir ?

L'année dernière, nous avons beaucoup entendu parler de l'IA et de ce qu'elle pourrait signifier pour les travailleurs et la société. Rien n'est encore sûr, mais quoi qu'il en soit « l'intelligence artificielle » se présentera sous différentes formes, applications et apparences… Prévention et Intérim organise en février prochain un événement sur le thème de l'intelligence artificielle et de ce qu'elle peut signifier pour les travailleurs intérimaires sur le lieu de travail. Mais avant tout, nous allons profiter des derniers jours de l'année 2023.

Joyeuses fêtes à toutes et tous !

Marijke Bruyninckx
Directeur Général Prévention et Intérim

Journée des Personnes de liaison

Le mardi 12 décembre dernier, PI a organisé sa « Journée des Personnes de liaison » annuelle. Lieu du rendez-vous était « 5 Grand Place » surplombant la Grand Place de Bruxelles en plein esprit de Noël. Mais même lors de notre événement, l'ambiance était au rendez-vous. Le Mojito et l'Amaretto Sour n'ont plus de secret pour PI et ses personnes de liaison !

En savoir plus

FAQ : Personne de confiance ? Obligatoire ? Quelles sont les règles ?

Depuis le 1er décembre 2023, toute entreprise de 50 travailleurs ou plus doit obligatoirement désigner une personne de confiance. Cette personne de confiance doit faire partie de son propre personnel. Mais les entreprises de moins de 50 travailleurs doivent également désigner une personne de confiance dès que tous les membres de la délégation syndicale ou tous les travailleurs en font la demande.

En savoir plus

Politique préventive en matière d'alcool et de drogues au travail

Le jeudi 19 octobre dernier, Prévention et Intérim a organisé une demi-journée d'étude « Une politique préventive en matière d'alcool et de drogues au travail ». Cet événement s'est déroulé dans l'auditorium de Syntra, situé dans les bâtiments de Tour et Taxis. Après l'allocution de bienvenue par Marijke Bruyninckx, Directeur de Prévention et Intérim, les conférenciers invités ont pris la parole.

En savoir plus

PI-*M* : Que signifie la date d'émission de la fiche de poste de travail ?

La date d'émission est l'un des éléments qui composent la fiche de poste de travail. Elle est également appelée date de création de la fiche de poste de travail et fait référence à la date à laquelle elle a été créée. En d'autres termes, il s'agit de la date à laquelle les mesures prises après l'analyse des risques du poste de travail sont inscrites sur la fiche (volet A). L'analyse des risques est effectuée par l'utilisateur en collaboration avec les conseillers en prévention du service interne et externe de Prévention et de Protection au Travail.

En savoir plus

Eviter les dérapages au boulot !

Alors que l'automne bat son plein et que l'hiver arrive à grands pas, soyez prudent lorsque vous sortez de chez vous, car il fait toujours sombre, humide et glissant. Mais une fois arrivé au bon port, le danger n'est pas écarté, comme le montrent les chiffres provisoires des accidents du travail pour 2023. Pas moins de 14% des accidents du travail se révèlent être des chutes dues à des sols ou des escaliers glissants, à des objets sur lesquels on trébuche ou à l'absence de visibilité d'un danger potentiel. Il est donc important de mettre en place une politique de prévention à cet égard.

En savoir plus

Formation de base « conseiller en prévention niveau III »

Comme chaque année, PI a organisé cet automne sa formation « conseiller en prévention niveau III » en néerlandais, qui a commencé le 3 octobre dernier. Cette formation est faite sur mesure pour les personnes de liaison du secteur intérimaire, le premier maillon du réseau de Prévention et Intérim. En raison de l'attentat du 16 octobre dernier contre les fans de football suédois, et ceci à deux pas de nos bâtiments, une journée de formation a dû être déplacée à la dernière minute à une date ultérieure.

En savoir plus

E.R. : M. Bruyninckx | Av. du Port 86C, bte 302 | 1000 Bruxelles
Adapter vos données | Politique de confidentialité | Se désabonner